

LE PÔLE DE LUTTE CONTRE
LE SANS-ABRISME

EN GRÈVE

**9 SEPT
2025**

**RASSEMBLEMENT À
17H
PL. JEAN MACÉ**

POUR des conditions de
travail et d'accueil dignes,
CONTRE les remises à la rue!



Les agent·es travaillant au sein du Pôle de lutte contre le sans-abrisme accueillant les mineurs non accompagnés refusent que leurs missions et leurs conditions de travail soient méprisées et dégradées !

Les conditions de travail des agent·es sont directement liées aux conditions de vie des usagers. Quand ces mineurs vivent dans des lieux insalubres, subissent les effets des canicules, les restrictions budgétaires ou encore les pressions xénophobes, les agent·es travaillent dans ces mêmes conditions indignes. **Défendre les conditions de travail, c'est donc défendre la qualité de l'accompagnement et la dignité de ces mineurs non accompagnés.**

Depuis plusieurs mois, **le CCAS impose aux équipes la réalisation « d'enquêtes » visant à dénoncer les jeunes déboutés de leurs démarches, dans le but de mettre fin à leur prise en charge.** Ces pratiques, qui conduisent à des remises à la rue sans aucune solution alternative, **violent l'éthique professionnelle ainsi que les missions du PLUS : protéger et accompagner les mineurs non accompagnés.** Elles remettent également en cause le secret professionnel, brisant une relation de confiance pourtant indispensable à la prise en charge des usagers.

À cela s'ajoute l'annonce récente de la fermeture d'un site d'hébergement, mettant en péril la mise à l'abri d'au moins 13 jeunes. Les agent·es du PLUS refusent de participer à la mise en danger de ces mineurs par un retour forcé à la rue !

La CGT Ville de Lyon et l'UGICT-CGT Ville de Lyon revendiquent :

- **La mise à disposition de bâtiments et logements salubres** afin d'assurer les prises en charge sans qu'aucune remise à la rue ne puisse être envisagée.
- **Des conditions de vie et de travail dignes pour usager·es comme pour les agent·es**, comprenant :
 - La mise en place de solutions contre les aléas climatiques (climatisation, fontaines à eau fraîche, chauffage fonctionnel),
 - Une meilleure prise en charge de l'alimentation des usagers
 - La création d'un budget dédié à l'animation et aux loisirs.
- **Des effectifs renforcés :**
 - Recrutement d'intendants et de travailleurs sociaux pour mettre fin au sous-effectif.
 - L'embauche par le CCAS d'un médiateur de nuit sur chaque site, formé à la communication non-violente et à la prévention des conflits.

En conséquence, la CGT Ville de Lyon et l'UGICT-CGT Ville de Lyon appellent tous les agent·es du PLUS à se mobiliser par la grève le 9 septembre 2025, et à se rassembler Place Jean Macé à partir de 17h.



Rejoignez la CGT pour défendre le service public,
nos emplois et nos conditions de travail !

10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON

Tél : 04 72 10 39 46

cgtvilledelyon.fr

